



ALAC- Association de Loisirs et d'Animation de Carquefou
Château de Florigny - 9, avenue des Argonautes - 44470 Carquefou
02 40 52 64 68 - secretariat@alac.asso.fr

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'ALAC – Association de Loisirs et d'Animation de Carquefou

22 avril 2025 à 20h30, site de Florigny

Exercice 2024

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 32

Résumé :

I - Rapport Moral, année 2024

Adopté à l'unanimité

II - Rapport Financier, année 2024

Adopté à l'unanimité

III - Tarif des adhésions annuelles 2025-2026

Adopté à l'unanimité

IV – Election des membres du Conseil d'administration

8 membres restants

4 nouveaux membres élus, 6 candidats réélus

I - RAPPORT MORAL, ANNÉE 2024

I – Engagement Associatif

L'ALAC continue de renforcer son dynamisme et son engagement au service des habitants de Carquefou. Cette année encore, les adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés ont œuvré ensemble pour proposer une offre riche et diversifiée.

L'association compte actuellement **1 642 familles adhérentes**, un Conseil d'Administration de **17 membres**, et **187 salariés** recrutés sur l'année, représentant **32 équivalents temps plein**.

L'un des faits marquants de cette année est l'implication croissante des salariés dans la mise en œuvre de nouveaux projets. Grâce à leur engagement, de nombreuses initiatives ont vu le jour, améliorant la qualité et la diversité des services proposés.

Dans cette dynamique, un appel à projets a été lancé auprès des adhérents afin de les intégrer de manière plus active dans la vie de l'association. Cette initiative a permis d'identifier de nouvelles idées et propositions, renforçant ainsi la participation citoyenne et l'esprit collaboratif au sein de l'ALAC. Certains projets seront testés dans les mois à venir et, en fonction des retours, pourraient être intégrés de manière pérenne à nos actions.

Par ailleurs, les correspondants d'ateliers ont renforcé leur rôle en s'investissant davantage dans l'organisation des événements, notamment ALAC en Scène. Le format des réunions a été repensé pour favoriser plus d'interactivité et de convivialité, renforçant ainsi la cohésion au sein de l'association.

Les administrateurs se sont également mobilisés pour aller à la rencontre des familles, afin de mieux faire connaître le rôle du CA et encourager de nouvelles vocations. Le CA s'est rajeuni, en accueillant à l'issue de l'AG 2024 trois nouvelles membres utilisatrices du service enfance-jeunesse.

Nous avons fait évoluer notre PORTAIL FAMILLE afin d'améliorer les modalités d'inscription pour les familles adhérentes.

Partenariats et événements marquants

- Une avant-première théâtrale a eu lieu en avril 2024 pour nos ateliers réalisation et impro.
- L'ALAC en Scène (2e édition) a connu un succès grandissant avec de nouvelles animations pour tous les publics et un dîner-concert le samedi soir, très apprécié.
- Le gala de danse et le spectacle de la chorale, organisés en juin à la salle du Vallon à Mauves-sur-Loire, ont réuni un large public.
- L'ALAC a noué un partenariat avec la résidence sénior VIVEA, permettant au groupe des soirées-partage autour d'un auteur d'intervenir auprès des résidents.
- Le secteur Loisirs a initié une semaine de découverte gratuite en avril pour faire découvrir 8 nouveaux ateliers.
- Les membres de l'atelier robotique ont participé au championnat régional junior de robotique avec RobotALACnica, une première pour l'association.

II – Gestion des ressources humaines

L'ALAC a poursuivi ses efforts pour attirer et fidéliser ses équipes, dans un contexte où le recrutement dans l'animation reste un défi.

- Le service Enfance-Jeunesse s'est structuré : Léna Pinson est désormais responsable-adjointe.
- Afin de répondre aux difficultés de recrutement de directeurs pour les accueils de loisirs et séjours estivaux (environ 12 postes à pourvoir chaque été), l'ALAC a choisi de miser sur la montée en compétences en interne. Ainsi, un cycle de formation BAFD a été lancé pour plusieurs permanents : Maigann Hébert, Emmanuelle Herbreteau et Julien Abadie.
- D'autres axes de formation ont été proposés : pour l'équipe Enfance-Jeunesse autour de l'accueil des enfants en situation de handicap et pour des salariés et bénévoles, une initiation aux gestes de premiers secours.
- Toujours soucieux d'offrir de bonnes conditions de travail, nous avons agi sur deux axes :
 - Une revalorisation des rémunérations des animateurs en Contrat d'Engagement Educatif pour plus d'attractivité.
 - L'adoption d'une charte sur le télétravail, qui bénéficie déjà à certains salariés.
- Un logiciel d'élaboration budgétaire a été mis en place, facilitant la gestion comptable.

III – Relations avec la Ville

L'ALAC fonctionne avec la Ville dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2024-2026. Cette nouvelle convention prévoit notamment :

- Une priorité d'accueil le mercredi pour les enfants de familles carquefoliennes monoparentales ou dont les deux parents travaillent.
- Une revalorisation de la contribution financière de la Ville pour la prise en charge des enfants en situation de handicap.
- L'extension de la capacité d'accueil à 90 places à Louis Armand, le mercredi après-midi, intégrant 20 enfants de Moyenne Section afin de libérer des places à la Maison de la Petite Enfance.

IV – Perspectives 2024-2025

En cohérence avec nos besoins, nous avons travaillé à la structuration de notre équipe professionnelle par le recrutement d'une adjointe de direction, Audrey Foucault.

L'ALAC souhaite poursuivre son projet d'accueil enfance-jeunesse sur la dynamique impulsée.

Nous maintenons notre volonté de proposer aux enfants carquefoliens de possibles départs en vacances en proposant, outre les séjours, des nuitées et mini-camps sur l'été.

Nous nous efforçons d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants porteurs de handicap, par des formations et le recrutement d'une animatrice spécialisée.

La place des familles reste un axe fort du projet de l'Alac ; nous les associons via les commissions enfance et séjours ; de plus, les administrateurs prennent le temps d'aller à la rencontre des familles utilisatrices des centres de loisirs, une à deux fois dans les semaines précédant l'AG afin de les sensibiliser au rôle d'administrateurs.

Dans notre volonté de participer à l'animation du territoire dans le domaine artistique et culturel et favoriser l'accès au plus grand nombre, nous poursuivons les partenariats avec la résidence seniors VIVEA, ainsi qu'avec les autres associations Théâtre du canton.

Nous souhaitons maintenir notre proposition d'animations avec l'ALAC EN SCENE et la poursuite des soirées partage autour d'un auteur et soirées philosophiques qui réunissent un PUBLIC fidèle et nombreux.

L'ALAC continue d'innover avec plusieurs grands projets en préparation :

- Un spectacle musical intergénérationnel (réalisé avec succès en mars 2025)
- Toujours dans cette dynamique intergénérationnelle qui est un axe fort du projet de l'ALAC, des ateliers parent-enfants seront bientôt proposés, afin de permettre des moments partagés autour d'une activité.
- Des temps d'animation familles autour du jeu (mai 2025)
- De nouvelles propositions d'activités sous forme d'atelier à la journée ou ½ journée, et de nouveaux ateliers suite à l'appel à projet.

L'implication des bénévoles reste un pilier essentiel : 4 000 heures de bénévolat ont été comptabilisées en 2024.

V – Conclusion

Cette année 2024 confirme l'engagement fort et collectif de l'ALAC. Grâce à une implication accrue des salariés et des bénévoles, de nombreux projets ont vu le jour, renforçant ainsi le dynamisme de l'association et son rôle clé dans la vie locale.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent au rayonnement de l'ALAC, qu'ils soient administrateurs, adhérents, salariés, bénévoles ou partenaires institutionnels et privés, et en particulier la municipalité de Carquefou pour son soutien.

Forte de cette belle dynamique, l'ALAC aborde l'avenir avec enthousiasme et ambition.

VOTES concernant le rapport moral, année 2024 :

Pas d'abstention.

Pas de vote CONTRE

Vote POUR : à l'unanimité, 32/32 votes recueillis.

II - RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2024

Pour l'exercice 2024, l'exploitation est saine avec un excédent de 13 000 € pour un budget de 1 884 297 €, soit 0,67% du budget.

Il comprend le secteur Enfance Jeunesse à hauteur de 80% soit 1 503 k€ et le secteur des Loisirs à hauteur de 20% soit 381 k€.

Nous constatons le même nombre d'heures de bénévolat qu'en 2023 (3 900 en 2022 et 3 730 heures en 2021).

I – Compte de résultat

TOTAL CHARGES		1 871 613	TOTAL PRODUITS		1 884 297
60	ACHATS	136 256	70	RECETTES ORDINAIRES	876 957
61	SERVICES EXTERIEURS	95 963	70	PRESTATIONS DE SERVICE CAF/MSA	115 416
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	239 772	708	RECETTES SPECTACLES/ SORTIES	31 659
63	IMPOTS ET TAXES	46 675			
64	CHARGES DU PERSONNEL	1 206 497	74	SUBVENTIONS MUNICIPALES	771 748
			74	AUTRES SUBVENTIONS	44 077
65	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	27 059	75	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	28
66	CHARGES FINANCIERES	186	76	PRODUITS FINANCIERS	9 802
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	379	40	PRODUITS EXCEPTIONNELS et autres Produits	1 980
68	DOTATIONS AUX AMORT ET PROV	79 568	78	REPRISES S/PROVISIONS	32 630
69	IMPOTS	1 697	79	TRANSFERTS DE CHARGES	0
Excédent		12 684			
BALANCE		1 884 297	BALANCE		1 884 297

Ci-dessus, le compte de résultat 2024 après application de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs qui intègre donc le reversement à la Mairie de 22 k€.

En respect de la convention 2024 entre l'ALAC et la Ville de Carquefou, les Fonds Propres avec droits de reprise ne peuvent pas dépasser 35 000 €, d'où le reversement de 22 k € à la Ville (sur les 771 k€ de subventions versées).

Dans le détail :

Concernant les charges :

Compte 60 : augmentation des Prestations de service (+7 000 €) et de l'ALIMENTATION (+ 6 000 €), principalement fléchées sur les sorties du GROUPE NATURE.

Compte 61 : baisse des LOCATIONS IMMOBILIERES (23 000 € en 2024 pour 28 500€ en 2023), concernant également le Groupe Nature.

Compte 62 :

augmentation des charges INTERVENANTS EXTERIEURS (Loisirs et Enfance Jeunesse avec HANDISUP) : 46 000 € en 2024 pour 37 000 € en 2023;

augmentation de la RESTAURATION (111 000 € pour 105 000 € en 2023)

Compte 64 : en 2023, impact départs en retraite à hauteur de 23 150€, soit 1 201 549€ hors départs en retraite en 2023, soit une évolution de 0,4% pour 2024.

Compte 67 : se compose en 2024,

-des charges URSSAF liées au contrôle sur la période 2019-2021 (28 400 € dont la majorité correspond à la régularisation de la réduction générale des cotisations concernant les heures de dépassement des salariés en CDI).

-de l'AJUSTEMENT du montant BONUS DE TERRITOIRE déduit de la subvention mairie en 2023 : 9 505 € (erreur de versement de la CAF en 2023 concernant le secteur jeunesse de la Mairie)

Compte 68 : intègre en 2023 la PROVISION pour risque URSSAF (40 000 €)

En 2024, se compose pour la provision :

Pour amortissement (19 k€ pour 17 k€ en 2023)

Pour départ en retraite (30 k€ pour 25 k€ en 2023)

Pour risque concernant un salarié actuellement en arrêt longue maladie (30 236 €)

Concernant les produits :

Augmentation des PRODUITS de 3,29% par rapport à 2023.

Les RECETTES ORDINAIRES (70) composées de la participation des FAMILLES représentent toujours 47% de l'ensemble des PRODUITS.

Les PRESTATIONS DE SERVICE (CAF et MSA) confirment une activité 2024 aussi dynamique qu'en 2023.

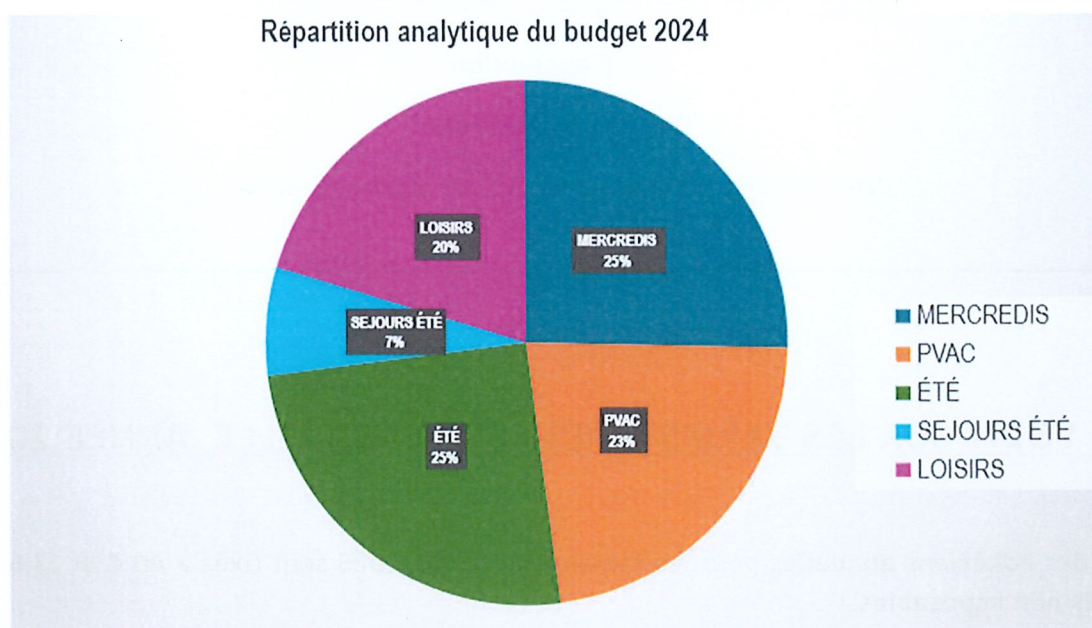
La SUBVENTION MUNICIPALE : les 771 748 € se composent de 714 054 € (92,52%) pour l'enfance-jeunesse et 57 694€ (7,48%) pour le secteur des loisirs, avec reversement de 22 429 €.

REPRISES sur provision :

Reprise PROVISIONS pour contrôle URSSAF (30 k€) + fonds dédiés : reprise SUBV INVEST CAF : 3 k€.

II – Budget

1 872 000 € en charges et 1 884 000 € en produits, avec résultat excédentaire de 12 686€



2024 : MERCREDIS (25%) / ÉTÉ (25%) / PVAC (23%) / LOISIRS (20%) / Séjours été (7%)

LES FONDS PROPRES	31/12/2023	Résultat 2024	31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS	39 677 €		49 763 €
DROITS D'ENTREE (FONDS PROPRES Complémentaires)	17 790 €		17 790 €
RAN (Report A Nouveau)	21 887 €	10 086 €	31 973 €
FONDS PROPRES avec droit de reprise (CPO)	32 400 €	2 600 €	35 000 €
FONDS PROPRES en totalité au 31 décembre	72 077 €	12 686 €	84 763 €

Total des fonds propres au 31/12/2024 : 72 077 € + 12 686 € = 84 763 € (avec arrondis)

Les fonds propres représentent moins de 5% des charges d'exploitation.

Proposition d'affecter les 10 086 € de l'excédent correspondant aux sponsors et produits financiers au report à Nouveau, soit un report à nouveau au 31/12/2024 de 31 973 €.

En respect de la convention 2024 signée entre l'ALAC et la Ville de Carquefou, les Fonds Propres avec droits de reprise ne peuvent dépasser 35 000 €, d'où le reversement de 22 000€ à la Ville (sur les 771 000 € de subventions versées).

VOTES concernant le rapport financier, année 2024 :

Pas d'abstention.

Pas de vote CONTRE

Vote POUR : à l'unanimité, 32/32 votes recueillis.

III - POINT SUR LES TARIFS D'ADHÉSION ANNUELLE, ANNÉE 2025

Les tarifs des adhésions annuelles pour les familles au 01/07/2025 sont fixés à 40 € et 13,60 € pour les familles non imposables.

Le tarif des adhésions annuelles des associations partenaires est fixé à 15 €.

Proposition de conserver les tarifs en cours et de ne pas réaliser d'augmentation.

VOTES concernant le maintien des tarifs des adhésions annuelles pour l'année 2025 :

Pas d'abstention.

Pas de vote CONTRE

Vote POUR : à l'unanimité, 32/32 votes recueillis.

IV – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidatures au Conseil d'Administration :

Démissionnaires	Sortants
Jean DI MEGLIO Patrice GRILLON	Véronique BERNARD Marielle BLANCHARD Catherine BOUTHOLEAU Amandine GUERIN Séverine HEMBERG Catherine LELORE Annaïg MOREL Déborah RENAUD
Nouvelles candidatures	Se représentent
Asmaa ANGELY Thomas GENDRON Isabelle LE CLOAREC Alexandre MANUEL	Véronique BERNARD Marielle BLANCHARD Catherine BOUTHOLEAU Amandine GUERIN Catherine LELORE Annaïg MOREL

En 2024 : 18 administrateurs dont 2 démissionnaires et 8 sortants = 8 administrateurs encore en place sur 21 places maximum, soit 13 places vacantes / 6 administrateurs se représentent et 4 nouveaux candidats.

Le vote est réalisé à bulletin secret. Les résultats sont présentés ci-dessous. Un bulletin n'a pas été adressé, le vote se fera donc à 31 bulletins.

	VOTRE VOTE : votants		
NOM et Prénom des CANDIDATS au CONSEIL D'ADMINISTRATION	OUI	NON	ABSTENTION
Asmaa ANGELY	31	0	0
Véronique BERNARD	30	0	0
Marielle BLANCHARD	30	0	0
Catherine BOUTHOLEAU	30	0	0
Thomas GENDRON	31	0	0
Amandine GUERIN	31	0	0
Isabelle LE CLOEREC	30	0	0
Catherine LELORE	30	1	0
Alexandre MANUEL	30	0	0
Annaïg MOREL	30	0	0

Le Conseil d'administration est ainsi composé de 18 membres adhérents élus, il s'agit de :

Asmaa ANGELY- Véronique BERNARD - Marielle BLANCHARD - Catherine BOUTHOLEAU - Léonie COLAS - Vanessa CRETOIS CHANY - Bertrand DEFACQUE - Thomas GENDRON - Amandine GUERIN - Patrick HATCHIKIAN - Isabelle LE CLOEREC - Catherine LELORE - Alexandre MANUEL - Isabelle MICHAUD - Nicole MOIRON - Annaïg MOREL - Yannick RICHARD - Noémie TOQUET.

La secrétaire

Annaïg MOREL

ALAC
Château de Florigny
Rue des Argonautes
44470 CARQUEFOU
Tél. : 02 40 52 64 68
E-mail : alac@alac.asso.fr